PROJET ÉDUCATIF

École du Méandre

Commission scolaire Pierre-Neveu

Entrée en vigueur 1er juillet 2019

Enjeux | Orientations | Objectifs

PROJET ÉDUCATIF

Préambule

Notre projet éducatif est le fruit d'une grande démarche de collaboration de l'ensemble du personnel et des représentants des parents de l'École du Méandre. Un comité composé de plus de 15 membres s'est réuni à neuf (9) reprises afin d'analyser le portrait, faire ressortir les enjeux ainsi qu'élaborer les objectifs et les cibles. Le comité a aussi organisé deux (2) rencontres de type coquetel avec l'ensemble du personnel. La première rencontre, à l'automne 2018, nous a permis d'élaborer notre mission, notre vision ainsi que nos valeurs. La deuxième rencontre, au printemps 2019, a servi à présenter les enjeux, objectifs et cibles. Lors de cette rencontre, nous avons aussi élaboré les moyens à mettre en place afin d'atteindre nos cibles d'ici juin 2022. Cette démarche s'est finalisée lors de la séance du conseil d'établissement ayant eu lieu le 14 mai 2019 où celui-ci a recommandé unanimement à la direction d'école d'acheminer notre projet éducatif au conseil des commissaires pour approbation afin que nous puissions procéder à son adoption à la séance du conseil d'établissement suivante.

But du projet éducatif

L'École du Méandre définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- Les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

  (LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)

- La cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

  (LIP, article 209.2)

- Les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

  (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) et au projet éducatif de l'école.

Mission

L'École du Méandre a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Vision

Entouré de nature, notre écosystème (école, famille, communauté) contribue au développement intellectuel, affectif, social et physique de nos enfants âgés entre 4 et 15 ans afin d'assurer leur bienêtre.

VALEURS

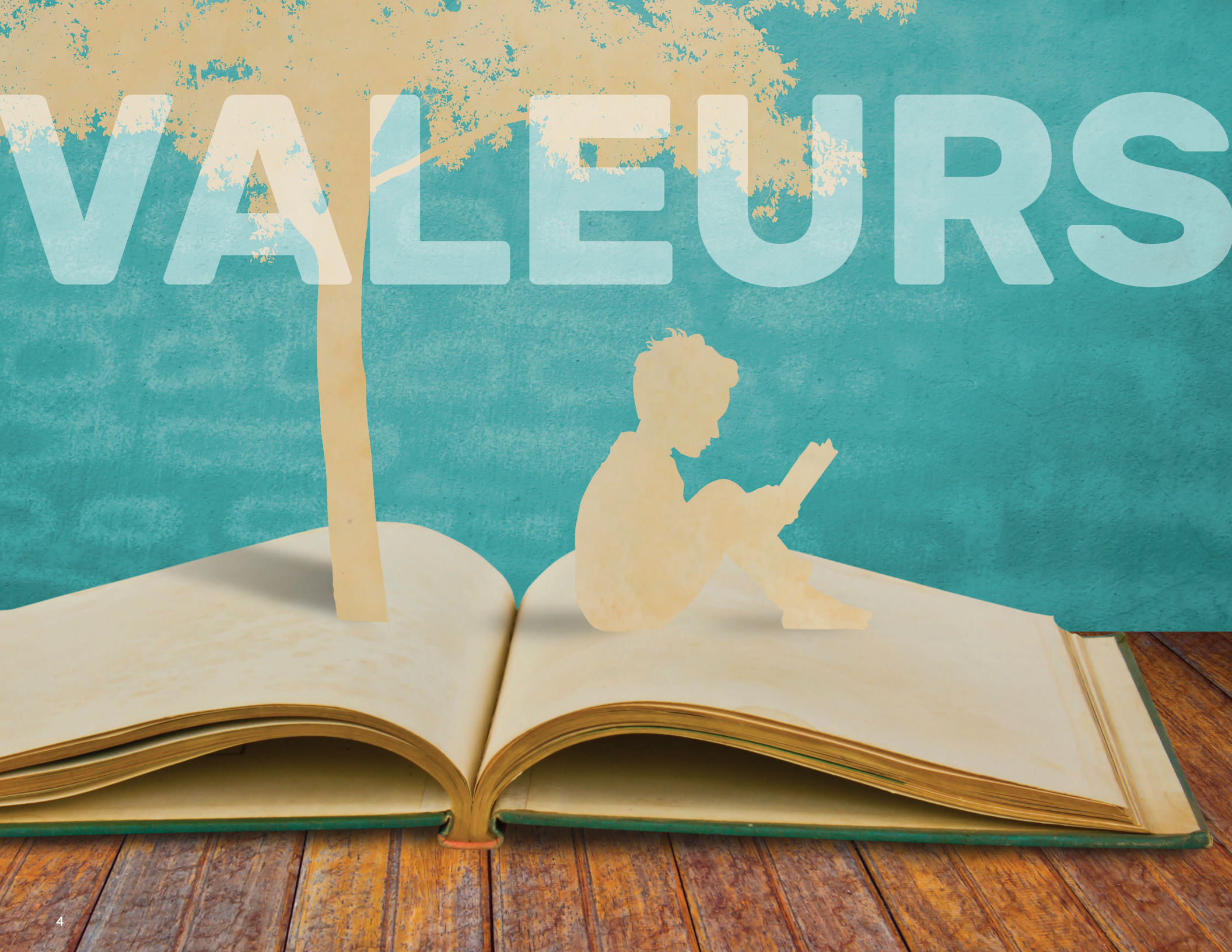

RESPECT : Nous nous sentons en confiance et écouté.

COHÉRENCE : C'est écrit, nous agissons tous ensemble!

COLLABORATION : Nous travaillons de façon commune avec tous les acteurs entourant les enfants.

De plus, vous pourrez constater que nous avons énoncé un comportement observable pour chacune de celles-ci.

Contexte dans lequel évolue l'école : Environnement externe

TERRITOIRE ET CLIENTÈLE DESSERVIE

Située dans la ville de Rivière-Rouge, l'École du Méandre dessert la clientèle du secteur sud de la CSPN, à partir du village de Lac-Saguay. Elle regroupe des élèves du préscolaire, du primaire ainsi que du secondaire. On retrouve 45 élèves au préscolaire, près de 220 élèves au primaire et 147 élèves au secondaire. L'école offre aussi un service de garde pour les élèves du Méandre et pour quelques élèves provenant des écoles avoisinantes.

IMSE

L'Indice du milieu socio-économique (IMSE) de l'École du Méandre est passé de 10 à 9. Malgré une légère amélioration, le milieu demeure défavorisé.

DÉVITALISATION

La situation économique de notre bassin et de notre région, tant au niveau de l'emploi, des types d'emplois, des salaires moyens et autres, fait en sorte que plusieurs familles ont quitté notre secteur.

Contexte dans lequel évolue l'école : Environnement interne

PERSONNEL

L'établissement est dirigé par une (1) direction et une (1) direction adjointe.

SECTEUR PRIMAIRE

Le personnel enseignant est composé de trois (3) enseignantes au préscolaire 4 ans et 5 ans, une (1) enseignante en classe d'adaptation scolaire, neuf (9) titulaires au primaire accompagnés de quatre (4) spécialistes, deux (2) orthopédagogues, une (1) enseignante soutien ainsi que neuf (9) éducateurs spécialisés. L'école offre également un (1) service de Passe-Partout aux enfants de 4 ans ainsi qu'un (1) service de garde où nous retrouvons une (1) technicienne en service de garde, trois (3) éducatrices et un (1) éducateur.

SECTEUR SECONDAIRE

Le personnel enseignant est composé de 15 enseignants au secondaire, une (1) enseignante en classe d'adaptation scolaire et une (1) orthopédagogue. De plus, nous y retrouvons quatre (4) éducateurs spécialisés et une (1) technicienne en travaux pratiques.

Tant au primaire qu'au secondaire, l'école offre plusieurs services professionnels tels que deux (2) psychologues, une (1) psychoéducatrice, une (1) orthophoniste, une (1) infirmière scolaire, une (1) conseillère en orientation, un (1) technicien en loisirs. Aux services des élèves, nous avons quatre (4) secrétaires, trois (3) concierges et trois (3) surveillants. Pour terminer, nous avons la chance d'avoir une (1) bibliothèque dynamique au cœur de notre école avec l'aide d'une (1) technicienne en documentation.

2+2=

Forces et vulnérabilités :

Forces

- ✘ Proportion d'élèves de 12 ans et moins à l'entrée au secondaire : résultats légèrement au-dessus de l'ensemble de la CSPN et du Québec (2016-2017), mais inférieurs aux années précédentes.
- ✘ L'ensemble des épreuves uniques : résultats légèrement supérieurs à l'ensemble du Québec (95,7 %), et ce, sans écart significatif entre les garçons et les filles.
- ✘ Proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) intégrés : résultats supérieurs à l'ensemble de la CSPN et du Québec.
- ✘ Il n'y a pas d'écart significatif entre la réussite des filles et des garçons à l'épreuve de lecture 2e année.
- ✘ Notre taux de réussite à l'épreuve de lecture de 2e secondaire est à 84 %, très près de la moyenne CS qui est de 86 %.
- ✘ Le taux d'absence est de 7,2 % au primaire en 2018-2019.
- ✘ Le taux d'absence est de 5,5 % au secondaire en 2018-2019.

Vulnérabilités

- ✘ Proportion des épreuves réussies en français : résultats relativement semblables avec l'ensemble du Québec (94,6 %) et il demeure un écart important entre les garçons (88,1 %) et les filles (99,2 %).
- ✘ Très grand écart (32 %) entre le résultat à l'épreuve de lecture de 4e année et le bilan. La moyenne CS est à 18 %.
- ✘ Il y a un écart de 16 % entre la réussite des garçons (40 %) et des filles (56 %) à l'épreuve de lecture de 4e année.
- ✘ Très grand écart de 29 % entre la réussite des garçons (53 %) et des filles (82 %) à l'épreuve de lecture de 6e année.
- ✘ Notre taux de réussite à l'épreuve de 6e année en lecture est à 65 % tandis que la moyenne CS est à 78 %.
- ✘ Il y a un écart de 9 % entre la réussite des garçons (79 %) et des filles (88 %) à l'épreuve de lecture de 2e secondaire.
- ✘ La moyenne des trois (3) dernières années des élèves qui ont 70 % et plus à l'épreuve de lecture de 2e secondaire est de 44 %.

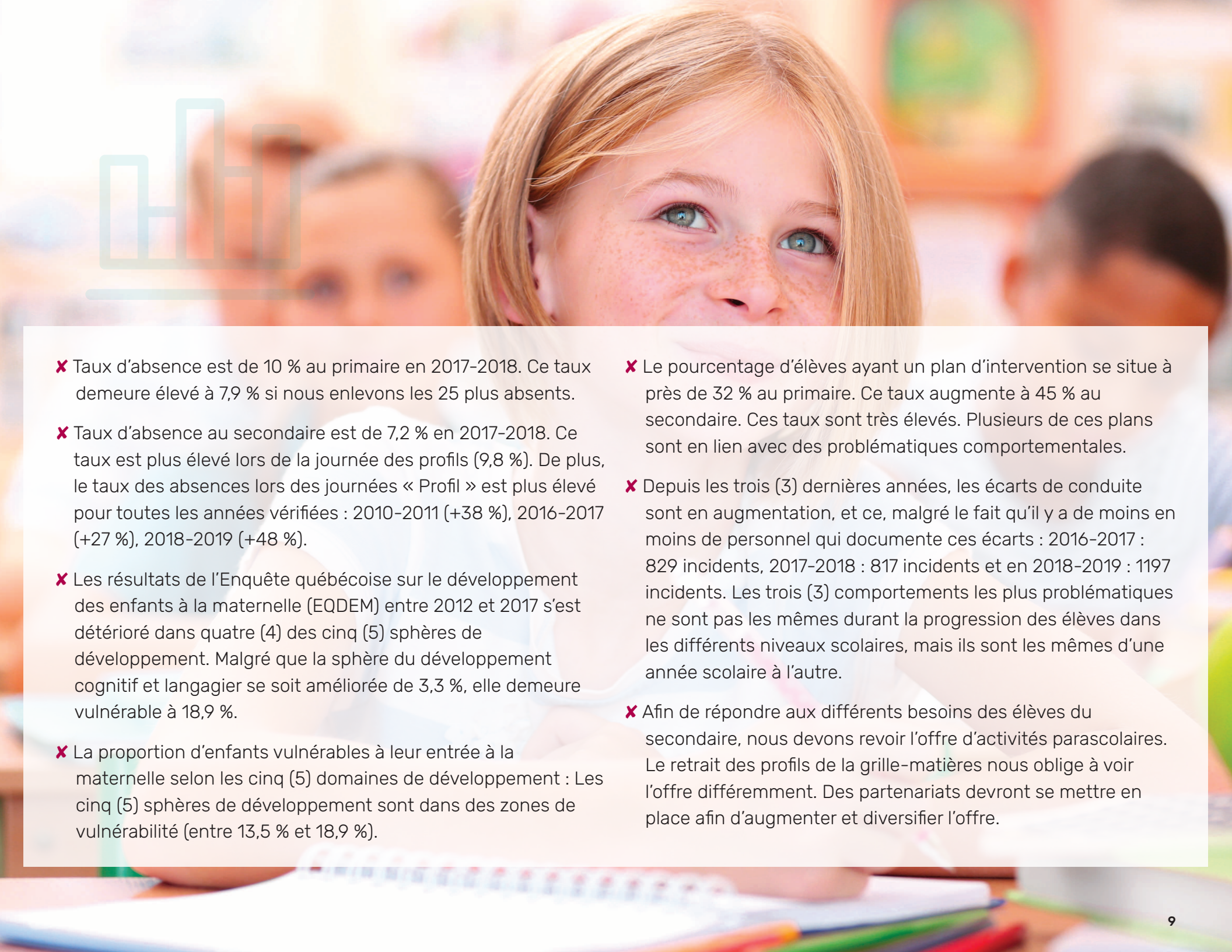

- ✘ Taux d'absence est de 10 % au primaire en 2017-2018. Ce taux demeure élevé à 7,9 % si nous enlevons les 25 plus absents.
- ✘ Taux d'absence au secondaire est de 7,2 % en 2017-2018. Ce taux est plus élevé lors de la journée des profils (9,8 %). De plus, le taux des absences lors des journées « Profil » est plus élevé pour toutes les années vérifiées : 2010-2011 (+38 %), 2016-2017 (+27 %), 2018-2019 (+48 %).
- ✘ Les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) entre 2012 et 2017 s'est détérioré dans quatre (4) des cinq (5) sphères de développement. Malgré que la sphère du développement cognitif et langagier se soit améliorée de 3,3 %, elle demeure vulnérable à 18,9 %.
- ✘ La proportion d'enfants vulnérables à leur entrée à la maternelle selon les cinq (5) domaines de développement : Les cinq (5) sphères de développement sont dans des zones de vulnérabilité (entre 13,5 % et 18,9 %).
- ✘ Le pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention se situe à près de 32 % au primaire. Ce taux augmente à 45 % au secondaire. Ces taux sont très élevés. Plusieurs de ces plans sont en lien avec des problématiques comportementales.
- ✘ Depuis les trois (3) dernières années, les écarts de conduite sont en augmentation, et ce, malgré le fait qu'il y a de moins en moins de personnel qui documente ces écarts : 2016-2017 : 829 incidents, 2017-2018 : 817 incidents et en 2018-2019 : 1197 incidents. Les trois (3) comportements les plus problématiques ne sont pas les mêmes durant la progression des élèves dans les différents niveaux scolaires, mais ils sont les mêmes d'une année scolaire à l'autre.
- ✘ Afin de répondre aux différents besoins des élèves du secondaire, nous devons revoir l'offre d'activités parascolaires. Le retrait des profils de la grille-matières nous oblige à voir l'offre différemment. Des partenariats devront se mettre en place afin d'augmenter et diversifier l'offre.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Enjeu : Réussite

Orientation : Améliorer la réussite des élèves en lecture.

Objectif 1 : Augmenter le taux de réussite des élèves à l'épreuve en français lecture à la fin de chacun des cycles du primaire et du 1er cycle du secondaire de chacune des cohortes en adoptant des pratiques éducatives et évaluatives efficaces.

Objectif 2 : Diminuer ou maintenir l'écart des résultats entre les garçons et les filles à l'épreuve en lecture à la fin de chacun des cycles.

Enjeu : Bienêtre

Orientation : Offrir un environnement éducatif de qualité.

Objectif 3 : Diminuer les écarts de conduite de 40 % dans chacun des niveaux du primaire et du secondaire, d'ici juin 2022.

Objectif 4 : Mettre en place un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour au primaire et au secondaire, d'ici juin 2022.

x
y
$\frac{X^3+En^2}{3xNd}$
H E
O
H_O H_O H_O

Commission scolaire
Pierre-Neveu

PROJET ÉDUCATIF